

# CONSEIL MUNICIPAL du 15 juin 2020

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, BARDIN Stéphane,

Adjoints : FUENTES Carmen, ROCHE Philippe, AURIER Evelyne, QUINET Eliane.

Conseillers Municipaux : ABAD Mickaël, BOSSARON Pascal, BERGER Frédéric, BOUHIER Emmanuel, FOURNET-FAYARD Léa, JAFFEUX Christine, MENDES Teddy, PINON Sandra, RICHARD Charles-Henri, RAYNAUD Catherine.

- **Désignation des délégués communaux auprès des E P C I (établissement public de coopération intercommunale.)**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, désigne ses délégués auprès des EPCI comme suit :

- ▶ **Communauté de Communes Plaine Limagne** : Titulaire - Stéphane BARDIN, Suppléant - Philippe ROCHE.
- ▶ **Commission Locale d'Evaluation Transferts de Charges** : Titulaire - Stéphane BARDIN.
- ▶ **Syndicat Mixte Aménagement Haute Morge** : Titulaire - Philippe ROCHE, Suppléant - Pascal BOSSARON.
- ▶ **Mission Locale Riom Limagne Combrailles** : Titulaire - Catherine RAYNAUD, Léa FOURNET- FAYARD.
- ▶ **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la plaine de Riom** : Titulaires - Frédéric BERGER & Philippe ROCHE, suppléant - Sandra PINON.
- ▶ **EPFsmaf (Etablissement Public Foncier)** : Titulaire - Emmanuel BOUHIER, Suppléant - Christine JAFFEUX.
- ▶ **Syndicat du bois d l'Aumône** : Titulaire - Carmen FUENTES, suppléant - Frédéric BERGER.
- ▶ **Syndicat Intercommunal d'Electricité et de GAZ du Puy-de-Dôme** : Titulaire - Philippe Roche, Suppléant - Charles RICHARD.
- ▶ **Correspondant Défense** : Titulaire - Mickaël ABAD.
- ▶ **Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles** : Titulaire - Philippe ROCHE.

- **SEMERAP désignation du représentant.**

Philippe ROCHE est désigné, à l'unanimité, représentant SEMERAP.

- **Commissions communales.**

Le tableau des commissions communales est adopté à l'unanimité, les habitants de la commune seront invités à y participer très prochainement.

- **Indemnités de fonction des élus.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accorde les indemnités de fonction pour le Maire d'un montant net de 907,42 € soit un montant brut de 1 147,37 € et accorde les indemnités de fonction pour les adjoints d'un montant net de 302,80€ soit un montant brut de 350,80€. La totalité des indemnités n'étant pas prise par les élus, permettra pour le budget 2021, d'indemniser deux conseillers délégués.

- **Nouvelle ligne de trésorerie.**

Le conseil municipal accorde, à l'unanimité, l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole d'un montant de 100 000€ pour une durée de 12 mois et au taux de 0,8%.

- **A P A V E .**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant au contrat de certification électrique & vérification des installations pour l'école de Chazelles et la mairie pour un montant de 300,00€ HT.

- **ENEDIS contrat de servitude CREUX du LAC.**

Délibération pour le raccordement lieu dit le Creux du lac pour la création d'un bâtiment, Enedis s'engage à verser en une fois la somme de 20 €. Madame Christine JAFFEUX n'ayant pas pris part au vote, le conseil municipal approuve le branchement avec 14 voix pour.

- **Divers.**

Ecoles : cantine de midi à Chazelles, voir création d'une commission pour étudier la faisabilité.

Est qu'il y aura des festivités pour la fête Nationale du 14 juillet ?

Il y a attente des directives de l'exécutif pour la location aux particuliers des salles en juillet.

La Commission finances aura lieu le jeudi 18 juin à 18h30 et le jeudi 25 juin à 18h30.

ADUHME rendez-vous pour le réseau chaleur bois mardi 23 juin à 16h00.

Participation citoyenne à mettre en place dès la rentrée de septembre, création de la commission pour une première réunion publique.

- **Prochaine date des conseils municipaux.**

6 Juillet à 20h30.